

d'information, nous n'avons pas encore trouvé la formule apte à susciter dans notre pays un sentiment d'identité et d'unité nationales.

Le ministre des Postes, qui est l'autorité compétente en matière de communications, parle avec exaltation et enthousiasme des sommes énormes qui seront investies au cours des quelques prochaines années dans l'aménagement d'un système de télécommunication par satellite. Tout cela est essentiel à l'unité nationale, mais, en dépit de tous les témoignages que nous avons entendus, en dépit de toutes les déclarations qu'on a faites ici, le ministre, avec l'entêtement de ses ancêtres irlandais, refuse de tenir compte des points de vue et des arguments présentés par bon nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre.

Dans l'administration de son ministère, comme nous cherchons à le lui signaler, il rétrograde, parce qu'il exige que ce moyen fondamental de communication, que sont les publications, soit rentable. C'est, à mon sens, renverser une politique établie depuis longtemps au Canada et dans d'autres pays démocratiques et s'en prendre injustement à un type de communication, qui importe dans les régions rurales du Canada et favorise notamment les régions urbaines—par exemple je pourrais mentionner le Golden Triangle, le long du Saint-Laurent, qui englobe Toronto, Hamilton et Montréal. Je n'ai pas à revenir sur ces arguments, qui ont déjà été présentés au ministre dans les occasions dont j'ai parlé.

● (8.30 p.m.)

Il était nécessaire, prétendait-on, d'accroître les tarifs et de réduire le service postal. Je signale la chose car le Canada est le seul pays à ne pas assurer une distribution du courrier six jours par semaine. Tous les autres pays évolués prévoient une distribution de six jours, à cause de l'importance vitale du courrier.

Je reviens à l'argument sur la nécessité des hausses de tarifs postaux, du fait de l'absence de hausse durant une longue période; c'est tout à fait exact. Mais ce dont on se plaint, c'est du chiffre exorbitant des hausses. Dans le cas de certains périodiques, les frais ont subitement augmenté jusqu'à 2,000 p. 100. La chose en soi est déjà mauvaise, mais vu la mise en vigueur de ces hausses dès le 1^{er} avril, les publications et périodiques intéressés n'auront aucune chance de s'adapter graduellement à l'augmentation exorbitante, radicale et subite des frais que comporte leur

distribution. Et tout cela vient, j'en suis sûr, de ce que le ministre n'a pas eu la délicatesse de déférer son bill sur la réorganisation du ministère au comité parlementaire, après l'étape de la deuxième lecture. Cette façon d'agir fait maintenant partie de nos règles de procédure.

Quand j'ai traité du bill sur la réorganisation, en octobre dernier, je pense, j'avais signalé que si nous voulions vraiment réorganiser le ministère des Postes de façon judicieuse, en tenant compte des exigences spéciales des diverses régions du pays, nous devions déférer le bill au comité parlementaire pour y entendre les instances des intéressés. On voit bien que le ministre n'avait aucune idée des circonstances spéciales du corps politique canadien au-delà du «golden triangle», dans le domaine des communications. Il nous dit maintenant qu'on lui fait part de ces instances, mais c'est tout comme si l'on fermait la cage quand l'oiseau s'est envolé. On aurait dû entendre les réclamations et les mémoires de ces gens au moment où la Chambre était saisie du bill. Voilà comment l'on s'occupe de la question actuellement et comment l'on entendait s'en occuper dès le mois d'octobre dernier.

A quoi cela aboutit-il actuellement? Je ne parle pas de la hausse du tarif des lettres, raisonnable et non exagérée, mais à quoi ont abouti les hausses les plus déraisonnables du tarif postal pour les journaux et les périodiques? Des publications canadiennes se voient déjà obligées de tout abandonner. Les revues agricoles sont particulièrement atteintes. Nous avons prévenu le ministre de tout cela. Les revues agricoles ont une marge bien mince de bénéfice et répondent à un besoin particulier au Canada.

Je suis heureux de constater la présence, ici ce soir, du ministre de l'Agriculture et j'espère qu'il appuiera mes instances car il sait bien ce qu'il va arriver si ces importantes publications agricoles, qui rendent tant de services aux collectivités rurales du Canada en leur fournissant des renseignements sur les nouvelles techniques agricoles et ainsi de suite, gratuitement et sans que le gouvernement dépense un sou, si ces publications, dis-je, doivent cesser de paraître maintenant. Le *Country Guide* et le *Farmers Advocate* ont déjà fait faillite à cause des augmentations exorbitantes du coût de distribution des périodiques et des publications de cette nature. Autrement dit, nos agriculteurs devront dépendre des journaux de propagande subventionnés par le gouvernement qui